

Les projets d'aménagement et autres travaux à Bel-Air Nord :

- Réaménagement de la Porte de Vincennes
- Projet Netter-Debergue
- Réaménagement de la Petite Ceinture

Le sujet des commerces dans le quartier fera l'objet d'une Assemblée générale du CQ le 24 octobre 2018.

Introduction par le secrétaire du Conseil de quartier, qui présente le rôle et les ateliers du Conseil de quartier (Espace public, animation, solidarité, propreté et tri). Les personnes souhaitant être tenues informées des actualités du CQ Bel-Air Nord peuvent s'inscrire auprès du Pôle Démocratie locale : democratielocale.mairie12@paris.fr

1. **Réaménagement de la Porte de Vincennes** (présentation par la SEMAPA, aménageur du projet)

Points présentés :

- Travaux du gymnase-pont et de la résidence étudiante
- Travaux à venir en 2019 sur les voiries du 12^e arrondissement (Avenue Courteline/ Rue Elie Faure/ Rue Jeanne Jugan)
- 1^{ere} phase de travaux du jardin Carnot, pour une ouverture à l'été 2019.
- Présentation de l'école Bleue – Global Design – Livraison en 2021

Objectifs généraux :

- Améliorer le cadre de vie des habitant-e-s,
- Rétablir les continuités urbaines,
- Développer une mixité urbaine,
- Conforter la dimension métropolitaine du site,
- Intégrer le territoire de projet dans une réflexion de développement durable.

Échanges avec les habitant-e-s :

- Quelle sera la hauteur du bâtiment (Lot E) donnant sur la rue Elie Faure ?
- Comment protéger les habitant-e-s du bruit et de la pollution ?
- Quel est le calendrier des travaux du gymnase-pont et quelles sont les dispositions prises pour que l'air dans le gymnase ne soit pas pollué par les rejets des voitures circulant sur le périphérique ?

Réponses :

Le lot E sera un bâtiment haut d'un étage et d'une mezzanine.

Les bâtiments présentés dans ce projet, à proximité du périphérique, sont étudiés pour protéger les habitations du bruit. Tout au long de la conception de ce projet, **des études de modélisation sonore et études acoustiques ont été effectuées afin de réduire et de protéger du bruit**. Le projet de réaménagement laisse une grande part à la végétalisation, cela permet de créer des îlots de fraîcheur et de lutter contre la pollution. Nous nous attaquons aussi aux sources du bruit en testant un

nouveau revêtement sur un tronçon du périphérique et en **diminuant la vitesse de circulation**. Les premiers résultats montrent une **diminution de 30% de la pollution sonore**.

Les travaux du Gymnase pont commenceront en janvier 2019 et visent une ouverture totale au printemps 2020. La structure du gymnase sera déjà visible fin 2019.

Le gymnase comprend **cinq centrales de traitement de l'air** afin de traiter l'air venant du périphérique.

2. Projet Netter-Debergue (présentation par la RATP et la DEVE)

Présentation globale du projet :

L'extension du jardin Debergue s'intègre à la deuxième phase du projet d'aménagement Debergue-Rendez-vous. Après l'ouverture du jardin de 6 300 m² en 2007, la deuxième phase du programme d'aménagement consiste en **une extension de 2 500 m²** environ et la **plantation de 114 nouveaux arbres** (bilan positif de 75 arbres supplémentaires). Elle permettra de végétaliser et d'ouvrir cet espace actuellement fermé au public, qui est très minéral. Cela répond à une forte demande dans ce quartier déficitaire en espaces verts.

Le projet prévoit la création d'espaces variés, répartis entre une grande pelouse multi-usages, un milieu forestier, un verger en terrasse, une végétation arbustive permettant d'isoler l'immeuble de logements du jardin public. Des alignements d'arbres dans la continuité de ceux du jardin existant. Une vingtaine d'arbres fruitiers et environ soixante-dix arbres non fruitiers seront plantés.

Sont prévus, en outre : la création d'une crèche de **96 berceaux**, la construction de **91 logements** (sociaux et intermédiaires pour y loger notamment les agents de la RATP), le regroupement et la modernisation **des équipements sportifs** de l'US Métro (club omnisport) et la création d'un **centre sportif** à destination des agents RATP et des habitant-e-s du quartier via un partenariat avec les écoles, ainsi que **l'extension de la voie Debergue** vers l'avenue du Docteur Arnold Netter.

En terme d'usages, une terrasse-belvédère accueillant trois tables de jeux de dame et deux aires de jeux (l'une de 200 m² pour les petits et l'autre de 300 m² pour les moyens), seront proposées.

Échanges avec les habitant-e-s :

- Quel est le calendrier des travaux ? Quand le départ du collectif d'artistes qui occupe les lieux est-il prévu ?
- Différentes remarques concernent l'abattage des arbres présents sur la friche dont un cèdre de l'himalaya
- Qu'est-il prévu pour l'augmentation des déchets qui résultera de la création des 91 logements ?
- Quelle sera la couleur des bâtiments du 77 et 81 avenue du Dr Arnold Netter et de la toiture du 37 avenue du Dr Arnold Netter ?

Réponses :

Les travaux de modernisation des équipements sportifs débuteront en novembre 2018 pour 4 mois environ. La date de début de la construction du projet Netter n'est pas encore fixée en raison d'un recours contentieux déposé par un collectif d'habitants.

Actuellement, une association conventionnée occupe les bâtiments de la RATP. La convention prévoit un départ de l'association fin octobre 2018.

Le projet a été étudié pour **favoriser la diversité des milieux environnementaux et proposer une continuité paysagère**. Une grande attention sera portée dans le choix et la diversification des essences végétales. L'état actuel de la parcelle, propriété de la RATP, est très minéral (39 arbres qui sont en grande majorité des Ailantes, espèce invasive, et un cèdre de l'Himalaya). Au terme de l'extension du jardin, 114 arbres seront plantés.

Le projet prévoit la **création d'une nouvelle voie** qui sera adaptée aux camions poubelles. Un gardien sera présent dans l'immeuble ce qui limitera la durée des poubelles sur le trottoir. Il s'agira d'un bâtiment gris-couleur pierre.

La toiture du futur gymnase sera réalisée avec une charpente bois revêtue de bac acier coloris gris zinc. Elle s'inscrit dans le gabarit existant et sera munie de quelques verrières permettant d'éclairer le jardin d'hiver prévu dans le projet.

3. Mise en accessibilité de la Petite Ceinture (présentation par le Secrétariat général de la Ville de Paris)

Dans le 12^e, la portion concernée se comprend entre la Villa du Bel Air et la rue de Charenton. Le début des travaux est prévu en septembre 2018 pour une livraison à l'été 2019 pour la partie 'nord' rue Sahel-Villa du Bel-Air – qui concerne le quartier Bel Air Nord, sachant que les travaux de la partie sud Charenton-Daumesnil se termineront au printemps 2019, sauf aléas.

La Petite Ceinture n'est pas assimilée à un espace de voirie ou un jardin public ; les aménagements doivent rester réversibles et respecter le corridor de biodiversité constitué depuis sa fermeture à la circulation ferroviaire ; les travaux sont des interventions minimales, servant à mettre en sécurité le public souhaitant accéder à la Petite Ceinture.

L'ouverture est prévue aux horaires des parcs et jardins de la Ville de Paris.

- Pendant toute la durée des travaux : installation de la base-vie Villa du Bel Air.
- Accès Villa du Bel Air : rampe pour interventions ponctuelles et entretien.
- Accès rue du Sahel : nouvel escalier et belvédère.
- Ouvrage Montempoivre : changement du garde-corps (intervention à partir du 8 octobre et jusqu'à la fin du mois de novembre 2018).
- Ouvrage Rottembourg : ajout d'un garde-corps parallèle à l'existant.
- Accès Square Charles Peguy : ouverture de l'accès existant.

Échanges avec les habitant-e-s :

- Quel aspect aura l'escalier ouvrant un accès à la petite ceinture rue du Sahel ?
- Plusieurs inquiétudes sont exprimées concernant le maintien de la biodiversité dans cet espace protégé et la sécurité des promeneurs et des résidents proches de la Petite Ceinture.

Réponses :

Comme sur la présentation, l'escalier sera rouge et gris, fidèle à l'esprit ferroviaire.

Actuellement, les chemins de traverse ne sont que peu végétalisés. La création de rampes d'accès sera faite dans des matériaux naturels perméables, la végétalisation ne poussera pas sur ces allées aménagées mais grâce aux matériaux employés, il y aura une impression de chemin de terre (voir exemple dans le 13^e arrondissement).

Des clôtures seront également posées à certains endroits pour préserver les zones de biodiversité. La sécurité des usagers sera prise en compte, avec la pose de garde-corps aux endroits identifiés comme dangereux.

L'ouverture de la Petite Ceinture est prévue aux horaires des parcs et jardins de la Ville de Paris, ce qui permettra d'en réguler les usages.